

Falaises calcaires de moyenne altitude, de Corse

CODE CORINE 62.1111

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étage mésoméditerranéen (d'environ 300 à 900 m d'altitude).
Présent seulement dans l'intérieur des terres (jamais sur le littoral).
Exposition variable mais plutôt ensoleillée (principalement en versants sud ou est).
Pente moyenne à très forte (jusqu'à plus de 80°). Il s'agit souvent de falaises avec des parois quasi verticales.
Substrat calcaire compact avec un lithosol qui se développe au niveau des fissures (peu nombreuses).

Variabilité

Seul un type de communauté est connu : l'association à Rue fétide et Chou insulaire [*Ruta divaricatae-Brassicetum insularis*].

Physionomie, structure

Le recouvrement est d'environ 5 %, la végétation poussant au niveau des fissures.

La végétation est thermophile et ne comporte qu'un petit nombre d'espèces strictement rupestres calcicoles, les autres plantes étant indifférentes à l'égard du substratum. Elle est constituée principalement de plantes vivaces parmi lesquelles dominent les hémicryptophytes et les chaméphytes. De nombreuses espèces de lichens et de mousses y sont aussi présentes.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

<i>Brassica insularis</i>	Chou insulaire (R)
<i>Ptychotis saxifraga</i>	Ptychotis saxifrage (R)
<i>Ruta graveolens</i> var. <i>divaricata</i>	Rue fétide
<i>Sedum rupestre</i>	Orpin des rochers
<i>Sesleria insularis</i>	Seslérie insulaire (R)
<i>Asplenium ceterach</i>	Asplénium cétérach
<i>Ficus carica</i>	Figuier
<i>Galium bernardii</i> (= <i>G. lucidum</i> subsp. <i>bernardii</i>)	Gaillet de Bernard
<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant
<i>Melica minuta</i>	Mélique menue
<i>Parietaria lusitanica</i>	Pariétaire du Portugal
<i>Phagnalon sordidum</i>	Phagnalon sordide
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode cambrien
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Stachys glutinosa</i>	Épiaire poisseuse
<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic de Vénus
<i>Veronica cymbalaria</i>	Véronique cymbalaire

(R) : espèces rares (ou assez rares) en Corse.

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les autres types de falaises calcaires de Corse :
- celles avec des végétations de l'*Asplenion glandulosi* [Code UE : 8210, Code Corine : 62.1111], mais situées à plus basse

altitude (étage thermoméditerranéen) ;

celles du *Potentillion caulescentis* [Code UE : 8210, Code Corine : 62.15], qui correspondent aux rochers dominés par la Sabline de Bertoloni (*Arenaria bertolonii*), mais se trouvant à plus haute altitude (étage supraméditerranéen).

Correspondances phytosociologiques

Groupement de rochers calcaires de basse altitude (étage mésoméditerranéen) de Corse.

Alliance : *Asplenion glandulosi* (= *A. petrarchae*).

Association : *Ruto divaricatae-Brassicetum insularis* (synonyme : association à *Sedum dasyphyllum* et *Dianthus godronianus* subass. à *Ruta divaricata* et *Brassica insularis*).

Dynamique de la végétation

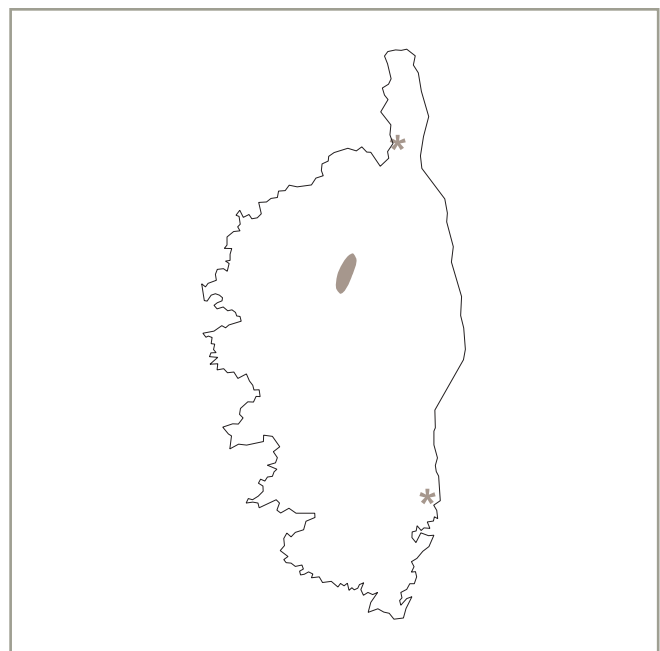
Habitat à caractère permanent. Le peu de sol présent dans les fissures de la roche limite l'installation de plantes arbustives.

Habitats associés ou en contact

Éventuellement dans certaines falaises, avec les rochers calcaires de basse altitude à Phagnalon sordide [Code UE : 8210, Code Corine : 62.1111].

Au pied des falaises, avec divers types de maquis ou fruticées sclérophylles, plus ou moins thermophiles, à Chêne vert (*Quercus ilex*), Cistes (*Cistus* spp.), Romarin (*Rosmarinus officinalis*), Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*), etc. [Code Corine : 32].

Répartition géographique



Aire de répartition très restreinte : habitat principalement localisé au sillon central de la Corse entre Francardo et Soveria (et tout particulièrement au Monte A Supietra à Caporalino), mais aussi plus ponctuellement dans le cap Corse (crêtes des environs du col de Teghime, région d'Olciani) et au sud-est (Punta Calcina).

Valeur écologique et biologique

Habitat endémique, caractérisé par le Chou insulaire (espèce protégée au niveau national, endémique, rare et menacée en Corse) et hébergeant bon nombre d'autres plantes endémiques et peu répandues comme le *Ptychotis saxifrage*, la *Seslérie insulaire* f

Les rochers calcaires de l'intérieur de la Corse abritent plusieurs espèces animales remarquables :

des sites de nidification d'oiseaux protégés, menacés ou peu fréquents, comme le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Merle bleu (*Monticola solitarius*), le Martinet alpin (*Apus melba*), le Grand Corbeau (*Corvus corax*) ou le Pigeon biset (*Columba livia*) ;

des mollusques peu répandus, car inféodés au calcaire, comme l'escargot protégé et endémique corso-sarde *Solatopupa guidoni* ;
des chiroptères protégés.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Espèce végétale : Chou insulaire (*Brassica insularis*, Code UE : 1496).

Espèces animales :

chiroptères : en l'état actuel de nos connaissances, huit espèces de l'annexe II peuvent potentiellement fréquenter ce type de milieu, soit en tant que gîte, soit en tant qu'habitats de chasse ; par exemple, dans les falaises calcaires de Caporalino, se trouvent le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi* Code UE : 1310), les Petit et Grand Rhinolophe et le Rhinolophe euryale [*Rhinolophus hipposideros* (Code UE : 1303), *R. ferrumequinum* (Code UE : 1304), *R. euryale* (Code UE : 1305)], la Barbastelle (*Barbastella barbastellus* (Code UE : 1308) et le Grand Murin (*Myotis myotis* (Code UE : 1324) ;

reptile : le Phyllodactyle d'Europe (*Euleptes europaea*, Code UE : 1229).

Espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux »

Faucon pèlerin.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Toutes les formations à Chou insulaire.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat principalement menacé par :

le développement des activités sportives : l'aménagement de voies d'escalade dans les parois endommage (et parfois même détruit) la végétation rupicole ; l'importante fréquentation humaine des falaises peut engendrer le dérangement des rapaces rupestres en période de nidification et le développement d'une végétation nitrophile au pied des falaises ;

les incendies (les feux de maquis atteignent parfois la végétation des falaises) ;

l'exploitation de la roche (plus rarement aujourd'hui car les quelques grandes carrières existant dans les falaises calcaires de Corse semblent être actuellement fermées).

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Habitat particulièrement vulnérable (car très localisé), hébergeant des espèces endémiques et menacées (à aires de répartition très limitées) et une végétation qui se reconstitue difficilement après destruction car installée dans des fissures contenant peu de sol. La menace essentielle est le développement des activités sportives (escalade).

Modes de gestion recommandés

Éviter et surveiller l'installation d'équipements et les pratiques liées à l'escalade sur les falaises de grande valeur floristique afin de maintenir au maximum la végétation en place.

Informier et sensibiliser les associations sportives locales et les visiteurs étrangers à la valeur patrimoniale des falaises.

Limiter le pâturage sur et aux abords immédiats de cet habitat.

Éviter de couper la végétation arbustive ou arborescente au pied des falaises, celle-ci pouvant maintenir une certaine humidité nécessaire aux plantes rupicoles (notamment à leur germination et au développement des prothalles des fougères).

Éviter toute exploitation de la roche (les carrières).

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion de l'habitat

Mettre en œuvre, dans les sites de nidification avérés de rapaces, des mesures spécifiques concernant la tranquillité en période de reproduction.

Exemples de sites avec l'habitat dans un bon état de conservation ou avec gestion conservatoire

Falaises de Caporalino (centre de la Corse), en partie protégées par arrêté préfectoral de protection de biotope.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Mise en place de suivis de la reconquête de la végétation sur les surfaces mises à nu, suite à des aménagements liés à l'escalade et d'opérations de revégétalisation, si nécessaire.

Mise en place de suivis des aires de nidification d'oiseaux rupestres.

Mise en place d'un suivi des populations de chiroptères présents sur les sites.

Bibliographie

- BENSETTITI F. *et al.*, 2002.
DELAUGERRE M., THIBAUT J.-C. (coord.), 1997.
GAMISANS J., (1991) 1999.
JEANMONOD D., DUTARTRE G., 1992.
LITARDIÈRE R. (de), 1928.
RIPKEN T., BOUCHET P., 1998.